

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 24 (1996)
Heft: 93

Artikel: Les hertainces = Les héritages
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

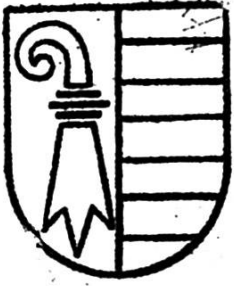
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages jurassiennes

LES HERTAINCES

Hértaince, voili âtche qu'en ô pe tor les djoés, chutot se s'ât enne boinne, pocheque è y en é aitô des croûyes. Po ècmencie, nôs v'lan in pô pailaie des boinnes. S'en on lai tchaince d'ailvoi des poirants que sont in pô bîn piaicies, çoli peut airrivaie qu'ès musant és déchendants. Mains, çoli n'ât pe aidé aijie, bîn s'vent ce sont des réjons po aimoinaie des breueries dains les "familles". Les dgens sont foues po se faire des miséres, è y é des djalousies, des côps quasi po ran. Coli airrive chutot li laivou è y é des tieres, in bîn, des bôs, tot des tchôses po botaie, po drassie les üns contre les âtres. Tiand è n'y é que des sous, çoli vait brâment plus soie, des côps è y é tot de meinme des èrtieulons, des boués. Bînheyeroux çtu que n'éran que sai t'chmije po s'en allaie, li à moins, les dgens ne se tchicouènnent pe, piepe po paiyie les dats s'è y en é.



E y é les âtres hértainces que sont bîn pus métchainnes. E fât piandre cés qu'aint raiméssaie tos les traivies des poirants, des côps encoé pus. En muse en ces poûres afaints d'aivô les véyes que boiyant, què sont des lairres, des rancvayes ou bîn qu'aint encoé d'âtres défâts. En on vu, en en voit encoé, des dgens que sont airri-vaies ch'lai tiere qu'étint dje sôles èt peus que sont moûes éroyenais. Eh bîn, les djûenes — nian pe tus — aint cheuyait le meinme tchernin sains épreuvaie de faire in éffoûe. Les quéques sous qu'els aint és les maviant encoé, chutot à cabaret. C'ât lai tieumenâtè que les dait entreteni. S'en ravoéte tot çoli in pô daidroit, en peut dire que ran n'é tchaindgie, è y é aidé aivu des pacants, des pianteusses, des profitoux. C'ât bîn dannaidge que bîn s'vent, les "lois" sont faites po sôteni c'te raicâye. D'aiprés c'ment enne hértaince se présente, è vât meu ne pe être de lai paitchie, è vât meu péssaie à long.

P. Lacroix

LES HERITAGES

Héritage, voilà quelque chose que l'on n'entend pas tous les jours, surtout s'il s'agit d'un bon, parce qu'il y a aussi des mauvais. Pour commencer, nous voulons parler un peu, des bons. Si on a la chance d'avoir des parents qui sont assez bien placés, cela peut arriver qu'ils pensent aux descendants. Mais, ce n'est pas toujours facile, bien souvent, ce sont des motifs qui sont à la base de bringues dans les familles. Les gens sont forts pour se faire des misères, il y a des jalousies, presque toujours pour rien. Cela arrive surtout s'il y a des terres, un bien, des forêts, autant de choses pour dresser les uns contre les autres. S'il n'y a que de l'argent, cela va beaucoup plus facilement, certaines fois il y a tout de même des bévues, des gaffes. Bienheureux qui n'a que sa chemise pour s'en aller, là au moins les gens ne se chicanent pas, même pas pour payer les dettes s'il y en a.

Il y a les autres héritages qui sont plus mauvais, il faut plaindre ceux qui ont ramassé tous les travers des parents, certaines fois encore davantage. On pense à ces pauvres enfants dont les parents boivent, qui sont des malhonnêtes, des vauriens ou bien encore avec d'autres défauts. On a vu, on en voit encore, des gens qui sont arrivés sur terre alors qu'ils étaient déjà fatigués et qui sont morts éreintés. Eh bien, les jeunes, —pas tous—, ont suivi le même chemin, sans essayer de faire un effort. Les quelques sous qu'ils ont, ils les vilipendent surtout dans les auberges. C'est la communauté qui doit les entretenir.

Si on regarde cela un peu convenablement, on peut dire que rien n'a changé.

Il y a toujours eu des fainéants, des ivrognes, des profiteurs. C'est bien dommage que bien souvent, les lois sont faites pour soutenir cette racaille. Selon comme se présente un héritage, il vaut mieux ne pas être bénéficiaire, il est préférable de passer à côté.

